SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

Séance annuelle du 19 janvier 1887.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DU

PROFESSEUR BOUISSON

DE MONTPELLIER

PAR

M. CHAUVEL

Secrétaire général.

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, Boulevard Saint-Germain et rue de l'Éperon

EN FACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

1887

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DU

PROFESSEUR BOUISSON

DE MONTPELLIER

Qui de nous, aux récits enthousiastes des concours de professorat, ne s'est pris à regretter ces luttes mémorables, d'où les vaincus eux-mêmes ne sortaient qu'avec honneur? Ces luttes, leur passé, déjà lointain, nous les fait encore plus brillantes, et nous maudirions volontiers ceux qui, pour les faire renaître, n'ont pas voulu s'affranchir des pratiques d'un régime moins que libéral.

Si cependant nous nous reportons à trente-six ans en arrière, que de critiques, que de plaintes. Nature des épreuves, composition du jury, mode de scrutin; rien n'échappait au blâme, et, repoussant même le principe, quelques-uns réclamaient nettement un mode de nomination qui tînt un plus grand compte des travaux antérieurs et des titres acquis. Ainsi battu en brèche par une partie du corps médical, mal vu par un pouvoir autoritaire qu'effrayait toute discussion publique, le concours ne pouvait tarder à disparaître; il fut supprimé en novembre 1851.

En cette même année, trois chaires étaient vacantes à la Faculté de Paris, et le concours pour la clinique chirurgicale s'ouvrait dans les premiers jours de février. Dix professeurs de l'École : Velpeau, Bouillaud, Moreau, Denonvilliers, Laugier, Rostan, Malgaigne, Roux, Jules Cloquet et Gerdy; cinq membres de l'Académie de médecine : Bégin, Réveillé-Parise, Gimelle, Hervez de Chégoin, baron H. Larrey, composaient le jury. Trois de ces juges : Roux, Gerdy, Cloquet, se retirèrent pendant les épreuves; ils ne prirent pas part au vote définitif.

Devant cette élite des chirurgiens de l'époque, une pléiade

d'hommes remarquables, déjà connus par leur enseignement, leurs travaux, leurs luttes, venaient se disputer la victoire. J'y vois Michon, Robert, toujours vaincus, toujours au premier rang; Jarjavay, Richet, Gosselin, dont l'avenir a réalisé le rêve; j'y vois Giraldès, Voillemier, Chassaignac, qui ne devaient avoir d'autre amphithéâtre que leur service d'hôpital; j'y trouve enfin Nélaton, chez lequel la sagacité, l'habileté de main, laissaient deviner le grand chirurgien que nous avons connu, applaudi et regretté. Ainsi brillamment représentée, l'École de Paris semblait n'avoir pas à craindre une concurrence étrangère, et grande fut la surprise, quand on vit un chirurgien de la province s'inscrire parmi lès compétiteurs.

Quel était l'homme assez confiant en lui-même pour disputer aux agrégés de Paris cette chaire si ardemment convoitée, assez audacieux pour courir à un échec presque assuré d'avance? Sur quels titres, quels travaux, quels succès s'appuyait sa folle entreprise? Ce candidat inattendu, bientôt concurrent redouté, était Bouisson, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Montpellier.

Fils d'un ex-militaire de l'Empire, longtemps administrateur de sa commune, Étienne-Frédéric Bouisson naquit à Mauguio, près de Montpellier, le 14 juin 1813. Par sa mère, fille d'un médecin distingué, il appartenait à la profession qu'il devait illustrer plus tard. Confié tout jeune encore à un oncle, grand industriel qui habitait Bordeaux, il fait dans cette ville toute son éducation. L'institution Worms, alors très renommée, le compte parmi ses meilleurs élèves. Doué d'une intelligence supérieure et d'une grande facilité de travail, avide de s'instruire, il se signale par ces qualités littéraires que nous retrouvons si frappantes dans ses nombreux éloges, dans sa brillante étude sur la Médecine et les poètes latins. Cependant, infidèle aux lettres, qui le réclament, Bouisson vient, à 16 ans, s'asseoir sur les bancs de l'école de médecine, à Montpellier, son pays.

Là, sous la direction de maîtres éminents, de Dubrueil, de Dugès, pour l'anatomie; de Lallemand, de Delpech, pour la chirurgie, chacune de ses années se marque par un concours, chaque concours par un succès. Aide d'anatomie en 1831, chirurgien interne à l'hôpital général en 1832, à l'hôtel-Dieu Saint-Éloi en 1833, il est en 1834 chef des travaux anatomiques de la Faculté, et docteur le 16 mai 1835. Sa thèse : *Fragments pour servir à l'histoire des altérations organiques du cœur*, se ressent de la hâte avec laquelle elle fut écrite. Nous lui préférons sa Clinique de la maison des aliénés de Montpellier (1833), et le mémoire sur l'anatomie et la physiologie des annexes du fœtus (1834), publiés dans les années précédentes.

C'est que jusqu'ici le brillant lauréat n'a pas trouvé sa voie, et dans son ardeur juvénile il aspire à tout embrasser. Cependant, en 1836, il se tourne vers la chirurgie, et vainqueur au concours de l'agrégation, il inaugure ses leçons par un intéressant tableau des progrès de l'anatomie à l'École de Montpellier. Mais le repos lui pèse, et comme le dit clairement l'épigraphe de sa thèse : *In diebus juventutis meæ,* à cet agrégé de vingt-trois ans, il tarde de faire ses preuves sur un plus grand théâtre. Ce théâtre, la Faculté de Strasbourg va le lui offrir. Vacante par la mort de Lauth, la chaire de physiologie est mise au concours en juin 1837. Bouisson, appelé par son ami Boyer, va la disputer à Poujol, à Broc, à Rameaux. Il charme son auditoire par sa parole élégante, il l'entraîne par son enthousiasme, et jetant par-dessus bord le *vitalisme abstrait* de Barthez et de Lordat, ses maîtres, il conquiert, en se rangeant sous la bannière du *vitalisme organique* de Bichat et de Chaussier, les suffrages d'un jury qui comptait dans son sein Coze, Ehrmann, Bégin et Forget. A l'âge où ses amis sont encore sur les bancs, il enseigne la plus belle peut-être de toutes les sciences, mais aussi la plus obscure et la plus difficile, la science de la vie.

Au moins son ambition est-elle satisfaite? La physiologie, qui l'avait attiré, semble ne l'avoir jamais conquis, et ses discours sur la certitude et sur l'avenir de cette science, leçons d'ouverture d'un enseignement magistral, ne sont que des hommages, non des contributions. Sa santé souffrait du climat rigoureux de l'Alsace; la froideur du génie local s'accordait mal avec son tempérament du Midi. Peut-être, au fond du cœur, regrettait-il ce lointain exil et le soleil plus beau de son pays natal; peut-être le souvenir de ses premiers triomphes et de douces amitiés, de chaudes sympathies, le rappelaient vers la Faculté maternelle. Une chaire de pathologie externe étant devenue vacante à Montpellier, en 1839, par la mort de Dugès, Bouisson sollicite du ministre l'autorisation de prendre part à ce nouveau concours. M. de Salvandy, qui connaît sa valeur, lui offre de permuter. Il refuse, et pour que sa situation officielle ne lui soit pas un obstacle, il donne sa démission. Inutile de dire qu'elle n'est pas acceptée, et que le Grand-Maître de l'Université lui laisse toute liberté d'action.

Dix compétiteurs entraient avec lui dans l'arène. Si tous n'ont pas laissé leur trace dans la science, quelques-uns du moins, Jaumes, Chrestien, Alquié, se sont fait connaître par de remarquables travaux; les autres : noms ignorés de nous tous. Et cependant, ces hommes inconnus maintenant, ont un jour brigué la situation médicale la plus haute, une chaire de Faculté. Si le succès avait couronné leurs efforts, ils se seraient sans doute montrés à la

hauteur de leur tâche. Mais pour se préparer à la lutte, pour acquérir le talent de parole, la clarté, le brillant d'exposition, que d'années écoulées, je n'ose dire perdues, dont la postérité n'a pas souci.

Bien qu'il en soit, Bouisson, une fois encore, sortit vainqueur du combat; il fut nommé à l'unanimité. Sa thèse : *Parallèle entre la pathologie chirurgicale des écoles françaises et la pathologie chirurgicale des écoles étrangères*, témoigne d'une érudition peu commune; mais, ainsi qu'il le dit lui-même : un jugement sur de tels sujets ne peut être qu'individuel; l'un travaille d'un côté, l'autre travaille de l'autre, et chacun concourt pour une certaine part au progrès de la chirurgie.

Bouisson rentra dans la chirurgie par l'éloge de son prédécesseur Dugès, morceau délicat, où la forme, toujours séduisante, l'emporte parfois sur le fond, où abondent les aperçus ingénieux, les idées justes, les généralisations audacieuses; hommage éloquent à la mémoire d'un homme mort à quarante ans, sans avoir pu donner tout ce que promettaient ses nombreux et importants travaux. En quelques années, le jeune professeur publia : *Discours sur les qualités du chirurgien* (1840); *Études chirurgicales sur Hunter et Desault* (1842); *De la bile, de ses variétés et de ses altérations* (1843); *Études sur le chyle* (1844); *De la lymphe et de ses altérations pathologiques* (1845). Ces derniers travaux, œuvre d'un physiologiste et d'un médecin plus que d'un chirurgien, sont une réaction contre le solidisme trop exclusif de l'École de Paris et un retour vers un humorisme rationnel. Ils ne renferment que peu de vues originales, et depuis des années n'offrent plus qu'un intérêt historique.

Qui nous vaut des succès? D'où viennent nos revers? Question difficile que de récentes découvertes ont singulièrement éclairée, mais que toujours chacun de nous résout un peu à son avantage, au mieux de sa conscience et de ses convictions scientifiques. En 1844, le problème était plus délicat, et, rejeter avec Bouisson les opérations nouvelles alors et audacieuses, augmentait la proportion des succès sans rendre compte des échecs. Laisser mourir sans opération innocente le chirurgien, la science n'en est pas compromise; mais le patient, que devient-il? Nous l'aimons mieux quand il plaisante la simplification outrée de Mayor, critique avec verve ceux qui ne confessent leurs erreurs que pour en tirer mérite; quand il s'élève avec vigueur contre l'industrialisme médical, plaie toujours béante que l'Association elle-même semble impuissante à fermer.

Appelé à l'Institut, Lallemand quitte, en 1845, la chaire de clinique chirurgicale qu'il occupait si brillamment à Montpellier depuis

nombre d'années. Bouisson brigue la place, et la Faculté demande, en sa faveur, une permutation aussitôt accordée. Le jeune professeur de clinique (il n'avait encore que trente-deux ans) inaugure sa prise de possession par une série de mémoires et d'articles dont nous citerons seulement : *Introduction à l'étude de la clinique chirurgicale* (1845); de l'*Extraction des phalanges nécrosées substituée à l'amputation des doigts;* sur les *Tumeurs syphilitiques des muscles et de leurs annexes* (1846); de l'*Éthérisation dans ses rapports avec la médecine légale;* des *Larmes sous les rapports physiologique et pathologique* (1847).

Malgre les nécessités de l'enseignement, malgré les exigences d'une clientèle qui s'étend chaque jour, malgré sa coopération active aux travaux de toutes les sociétés savantes de Montpellier, Bouisson ne cesse de produire. Il publie en 1849 : *Étude sur la cheiloplastie; Parallèle de l'éthérisation et de la chloroformisation;* de la *Lithotritie par les voies accidentelles;* en 1850, son *Traité théorique et pratique de la méthode anesthésique*, bientôt récompensé par l'Académie des sciences. Aux travaux de Lach et Chambert sur l'éther sulfurique, de Sédillot sur le chloroforme; aux observations cliniques de Simonin, à la thèse de Courty, succédait une étude complète, approfondie, de cette question toujours discutée. Des conclusions du clinicien de Montpellier, la plupart sont encore acceptées. Éther et chloroforme se partagent toujours les suffrages, et si l'École de Lyon a conservé sa prédilection pour le premier de ces anesthésiques, le second reste presque exclusivement employé dans les hôpitaux de Paris et dans les hôpitaux de notre armée. Bouisson, plus éclectique, réserve l'éthérisation pour les sujets nerveux, débilités, pour les opérations longues et graves; pour les périodes extrêmes de la vie. Élève de Sédillot, j'ai conservé de mes années d'internat une confiance absolue dans le chloroforme, et sans dire, avec mon illustre et vénéré maître, que *pur et bien administré, le chloroforme ne tue jamais*, sans nier ses inconvénients et ses dangers, je ne me sens pas disposé à l'abandonner pour une substance moins fidèle encore et non moins redoutable.

Tant de travaux, tant de succès, permettaient au jeune maître d'aspirer aux plus hautes destinées. A son talent, mûri par les années et par un enseignement déjà long, Paris seul pouvait désormais fournir un champ assez vaste, et quand il se fit inscrire parmi les candidats à la chaire de clinique, le monde médical de la grande ville fut peut-être moins surpris qu'ému de cette compétition. Bouisson, dans cette lutte suprême, ne fut pas inférieur à son passé. Dans sa composition écrite, dans ses épreuves cliniques, il fit preuve de qualités supérieures, et sut mériter les acclamations

d'un auditoire attentif, aussi bien que les éloges d'une presse qui ne pouvait avoir pour l'étranger, pour le provincial, une bienveillance excessive. Sa thèse sur les *Vices de conformation de l'anus et du rectum* est une œuvre réfléchie, méthodique, et d'un mérite incontestable. Il sut la défendre avec vivacité, avec esprit, avec courtoisie, parfois avec succès, contre une argumentation aussi serrée que puissante. Improvisation facile, parole élégante, exposition lucide et brillante, sens clinique uni à une animation pénétrante, lui avaient attiré bien des sympathies. Il était, parmi les concurrents, celui que l'opinion publique désignait près de Michon, de Robert, comme digne de la première place. Aucun d'eux ne l'obtint, et les voix du jury, à peu près également partagées au premier tour, se réunirent à une faible majorité au scrutin de ballottage sur le nom de Nélaton. Mais, jusqu'au dernier vote, Bégin, Réveillé-Parise et Velpeau déposèrent dans l'urne un bulletin favorable au professeur de Montpellier.

Il ne nous appartient pas d'apprécier ou de réformer à trente-cinq ans de distance un jugement sur lequel les contemporains sont loin de s'accorder; mais si le choix de Nélaton était discutable au sortir du concours, l'avenir s'est chargé de montrer qu'un meilleur eût été difficile.

Après cet échec, qui le grandit encore, Bouisson rentre à Montpellier et reprend ses travaux à peine interrompus. Il nous est impossible de donner ici la liste complète de ses publications; nous signalerons seulement : *Nouveau procédé de suture intestinale* (1851); *Éloge du professeur Dubrueil* (1852); *Nouvelle étude sur la taille médiane* (1855-1856), et des *Mémoires sur l'hypospadias* (1857) ; la *Ventilation des plaies* (1858); le *Cancer des fumeurs et l'amputation du pénis* (1859-1860), le *Sarcocèle* (1863), contenus pour la plupart dans son *Tribut à la chirurgie.*

Avant d'entrer dans l'analyse de ces deux volumes, qui contiennent presque toute l'œuvre chirurgicale du maître, examinons un instant son rapport au ministre de l'instruction publique : *Sur la nécessité de rétablir le baccalauréat ès lettres pour obtenir le titre de docteur en médecine.* Issu du système que Fortoul avait décrété en 1852, simple bachelier ès sciences, je suis peut-être en situation délicate pour juger la question, et je pourrais me récuser; après tout, n'ayant pas de prétentions littéraires, je n'y mets pas d'amour-propre; je continue. Les lettres, dit Bouisson, éclairent le praticien, inspirent le professeur, affermissent l'écrivain; de fortes études sont nécessaires au médecin pour lui inspirer la philosophie, pour lui maintenir la considération nécessaire au rôle qu'il joue dans la société, pour le mettre au niveau des hommes les plus haut placés; il lui faut la connaissance des langues an-

ciennes pour pouvoir lire les ouvrages d'une autre époque, comprendre la valeur des mots dont il se sert chaque jour. Je répondrais aisément qu'écrire et professer ne sont pas le lot de tous, et que la philosophie s'apprend bien vite dans la pratique, car l'ingratitude des malades la rend fort souvent nécessaire; je dirais que les bacheliers ès lettres n'usent parfois du grec et du latin que pour les accoupler en des termes barbares; j'ajouterais que les puissants de ce monde ont pour les charlatans, zouave Jacob et autres, une prédilection bien connue, mais je n'aurais convaincu que ceux qui le sont par avance. Que dirait l'éminent professeur, à cette heure où le baccalauréat lui-même est attaqué de toutes parts, où sa suppression radicale est réclamée par des esprits fort distingués.

Pour moi, parler la langue des nations voisines, est actuellement une nécessité absolue pour qui veut se tenir au courant de la science. Lire ne suffit pas; il faut voir les étrangers chez eux, dans leurs écoles, dans leurs hôpitaux, dans leurs laboratoires. Si les études littéraires, classiques, sont compatibles avec la connaissance des langues vivantes, conservons-les précieusement. Les moments consacrés à la culture de l'esprit ne sont jamais des moments perdus, et l'agréable est parfois aussi précieux que l'utile, le superflu que le nécessaire. Mais si, pour conserver le latin et le grec, il nous faut sacrifier l'anglais et l'allemand, je ne crois pas que la médecine ait rien à y gagner.

Telle ne pouvait être l'opinion de l'homme disert et lettré qui écrivit l'histoire des bienfaiteurs de l'École de Montpellier et l'éloge de Lapeyronie (1864), résumant en quelques mots heureux l'œuvre considérable du fondateur de l'Académie de chirurgie, et le triple but qu'il sut donner à sa vie tout entière : libération de l'art, association des savants, tradition de leurs idées. Le baccalauréat ès lettres fut exigé pour la médecine. Le rapport de Bouisson y était-il pour quelque chose? J'aime à le croire; mais je me garde de l'affirmer.

Avec son activité, sa facilité de travail, son esprit toujours en éveil, Bouisson devait forcément songer à écrire un *Traité de chirurgie.* Ce traité, il l'avait en effet conçu, médité; il en avait même terminé les deux premiers volumes dès 1851 ; mais, effrayé par les difficultés, craignant de laisser derrière lui une œuvre imparfaite ou inachevée, il y renonça, pour réunir, sous le titre de *Tribut à la chirurgie,* ses travaux les plus importants. C'est à la clinique qu'il a puisé les matériaux de ces volumes, à la clinique, échange entre la souffrance qui recherche les secours médicaux, et la science qui se perfectionne en prodiguant ses bienfaits : auss il les dédie à ses élèves, à ses confrères, aux amis de la scienc

aux hommes laborieux que n'épouvante pas l'étude délicate ou pénible d'un point particulier de la pratique.

Partisan de la réunion immédiate, véritable moyen préventif des accidents des plaies, il propose, pour la favoriser, l'issue directe des fils à ligature au travers de la peau et les sutures à plans superposés qui ne laissent ni vide ni sinus dans le foyer traumatique. La réunion primitive a-t-elle échoué : la ventilation périodiquement répétée recouvre la plaie d'une croûte artificielle, qui lui permet d'évoluer sans danger. L'idée n'était qu'ingénieuse. Plus juste était la pensée de rapporter à l'intoxication palustre et de traiter par le quinquina les hémorrhagies intermittentes, périodiques, qui compliquent les suites des opérations. Méjean et Delpech avaient entrevu cette origine des pertes de sang postopératoires, Bouisson la rend indiscutable par des observations précises.

Pour démontrer la réalité des fractures longitudinales des os longs, il recourt à l'expérience, et l'expérience confirmant ses prévisions et apportant son appui aux rares observations publiées, montre que, soit par pression étendue, brusque ou lente, soit par l'action *divellente* d'un corps pointu écartant les fibres de l'os, on peut, à volonté, produire ces lésions. Un bel exemple de luxation traumatique de l'occipital sur l'atlas ; une réduction d'un déplacement ancien de la mâchoire inférieure ; quelques cas de déboîtements peu communs du coude, de l'épaule, de la hanche, etc., constituent toute la partie relative aux affections articulaires. Nous préférons l'étude sur les tumeurs syphilitiques des muscles et des tendons. Bien que signalées déjà par Lagneau, Ph. Boyer, et surtout par Ricord, elles n'avaient pas été décrites avec le même soin ; leur évolution, leurs signes, leur diagnostic, n'avaient pas été précisés.

Contrairement à ce qu'on eût pu attendre de la nature de son esprit et de ses aptitudes, Bouisson, négligeant les grands problèmes de la pathologie générale, semble se complaire à élucider quelques points limités de la chirurgie. Si son mémoire sur l'insuffisance des humeurs de l'œil nous étonne comme une œuvre d'imagination pure, il a le mérite d'avoir reconnu le premier, en France, l'ophthalmie pseudo-membraneuse et d'en avoir donné une description modèle. Son procédé de rhinoplastie latérale réalise l'heureuse idée de prendre les portions saines des fibro-cartilages pour support du bord inférieur des lambeaux empruntés à la joue, et d'assurer ainsi la régularité et la solidité du contour de la narine reformée.

Aux variétés connues du bec-de-lièvre, Bouisson ajoute quelques formes nouvelles ; mais peut-être multiplie-t-il, un peu inutilement, les degrés des malformations fissurales des lèvres. Voyant la réu-

nion des parties se faire par l'accolement des bourgeons charnus, après échec de la suture, il se demande, généralisant le fait, si la cautérisation graduée ne serait pas applicable, dans certains cas, à la cure de telles lésions. L'idée a fait son chemin. Une affection plus commune des lèvres et de la bouche, le *cancroïde*, l'épithélioma, nous vaut un violent réquisitoire contre le tabac, contre cette *herbe fétide qui a conquis le monde*, disait Michel Lévy, et ne l'a pas encore perdu. Sur 72 cas aujourd'hui, plus tard sur 212, Bouisson ne compte que des hommes, que des fumeurs incorrigibles. Sans doute il exagère; mais de combien? Je suis de ceux qui lui donnent raison, et pensent comme lui qu'une irritation répétée est souvent la cause première du développement de l'épithélioma.

La *suture implantée* pour les plaies de l'intestin n'est pas, que nous sachions, sortie de la période expérimentale. Nous pouvons dire aussi du *trois-quart kélectome*, et de la *fronde élastique* pour les fractures du maxillaire inférieur : nous avons mieux aujourd'hui. Tout au contraire, le procédé de Bouisson pour la ligature de l'artère fessière est resté classique, bien que ses indications n'aient peut-être pas toute la précision désirable. C'est qu'en substituant la section des faisceaux musculaires à leur simple écartement, il livrait au chirurgien une voie suffisante pour la recherche, toujours délicate, de ce vaisseau profondément caché.

Bouisson s'est toujours occupé avec une évidente prédilection des affections des voies urinaires. Conduit, dans un cas de calcul vésical compliqué de rétrécissement de l'urèthre et de fistule périnéale, à dilater le trajet fistuleux pour passer le lithotriteur et broyer la pierre dans la vessie, il saisit immédiatement tout l'intérêt de cette façon d'agir. S'il n'y a pas de fistule, pourquoi ne pas créer par la boutonnière, par la taille, un canal artificiel plus direct et plus court? Ce sera la *lithotritie périnéale*, car le mot lui appartient aussi bien que la chose. Et poursuivant cette idée, il tente de remettre en honneur la cystotomie la plus simple, la moins meurtrière, la *taille médiane* de Jean des Romains, de Collot et de Mareschal. Cette méthode presque oubliée, il la perfectionne, il la fait sienne, et s'appuyant sur de nombreux succès, il l'adopte, combinée avec le broiement, l'éclatement, pour les calculs volumineux, comme la seule façon rationnelle d'ouvrir le réservoir urinaire. Hélas ! les progrès de la lithotritie par les voies naturelles ont singulièrement rétréci, chez nous, les indications de la taille, et la lithotritie périnéale reprise et modifiée, je n'ose dire améliorée, par Dolbeau a presque disparu de la pratique. La taille médiane ou *para-raphéale*, au contraire, garde ses indications chez les enfants pour les petits et les moyens calculs.

Maniant le bistouri avec dextérité, le professeur de Montpellier

s'en servait pour diviser la prostate dans son procédé de cystotomie. Il le préconise également pour l'amputation de la verge. Quand l'affection qui nécessite cette opération remonte jusqu'à la racine de l'organe, Delpech, dès 1832, après lui, Lallemand (1844), dédoublent les bourses, pour permettre au jet de l'urine de ne pas souiller les parties. Bouisson décrit avec un soin minutieux cette modification sous le nom de procédé des chirurgiens de Montpellier.

Les accidents que l'on veut ainsi éviter se retrouvent plus prononcés encore dans les degrés avancés de l'*hypospadias*, et si la chirurgie parvient dans certains cas à réparer les erreurs de la nature, ce n'est pas, ici du moins, sans de grandes difficultés. Patience du malade, habileté du chirurgien, constance de tous les deux, ne sont pas de trop pour arriver au but. Le détachement des adhérences scrotales, la section de la bride uréthrale, la division avec le ténotome de l'enveloppe et de la cloison des corps caverneux, remédient à l'incurvation de la verge; mais pour fermer la gouttière pénienne, pour refaire un canal, il faut, de nécessité, recourir à l'uréthroplastie. Le lambeau scrotal redoublé de Bouisson remplit-il convenablement le but? Très étroit et très long, il est trop exposé à la gangrène, et l'insuccès qui suivit la tentative de l'auteur se reproduirait presque forcément, si quelque chirurgien l'utilisait de nouveau. Nos collègues, M. Théophile Anger, M. Duplay, nous ont appris à mieux faire, ce qui n'enlève rien au mérite du maître de Montpellier.

Pour compléter une traduction du livre de Curling que celle du professeur Gosselin empêcha de voir le jour, Bouisson avait écrit sur l'orchite rhumatismale, sur l'affection tuberculeuse du testicule, sur l'hématocèle, ses variétés et son traitement, de véritables monographies. La *décortication parcellaire*, broiement des caillots fait avec un long stylet par la canule du trocart, qu'il conseille dans les cas moyens de cette dernière affection, expose à une suppuration gangreneuse; elle ne fut pas adoptée.

Dans le parallèle de Delpech et de Dupuytren, prononcé à l'ouverture de son cours de pathologie, en 1841, Bouisson, malgré ses prétentions à l'équité, diminue volontiers, pour surélever son premier maître, le mérite du chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. La postérité plus juste a fait à chacun d'eux sa part, et celle de Dupuytren n'est certes pas la moindre; mais la vénération du disciple nuisait chez le jeune professeur à l'impartialité du juge. Il n'avait alors que 28 ans, et dans ces pages éloquentes, à côté de son amour pour la science, on voit percer déjà des rêves d'ambition et de gloire, des aspirations aux fonctions publiques, aux plus hautes dignités de l'État. L'*autorité*, dit-il, est la *couronne de la vieillesse*.

Correspondant de la Société de chirurgie et de l'Académie de médecine, dont il devint plus tard l'associé national, Bouisson est nommé, en 1863, correspondant de l'Institut, Académie des sciences. Le 12 août 1864, il est fait officier de la Légion d'honneur. Ses publications continuent. En 1863, mémoires sur le sarcocèle et l'ophthalmie par le soufrage des vignes; en 1864, étude sur la rhinoplastie partielle par double plan de lambeaux; en 1867, de la réunion immédiate dans l'opération de la taille; enfin, en 1869, intéressant travail sur l'amputation du pavillon de l'oreille, ses indications, ses procédés, sa valeur.

Doyen de la faculté de Montpellier en 1868, Bouisson, dont la santé déjà s'altère, abandonne la clinique et quitte l'hôpital; mais, ne voulant à aucun prix renoncer à l'enseignement, il prend des mains du professeur Moutet la chaire de médecine opératoire. Fort d'une longue expérience et d'une érudition peu commune, doué d'une mémoire prodigieuse et d'un véritable talent de parole, il ne s'abandonne pas cependant aux hasards de l'improvisation. Il travaille le jour, il travaille la nuit encore, pour se tenir au courant de cette chirurgie nouvelle, entreprenante, audacieuse, qu'il n'accepte pas pour lui-même, mais qu'il a le devoir d'enseigner à ses auditeurs.

La guerre de 1870 lui impose d'autres obligations, en l'appelant à l'administration des affaires publiques. Conseiller municipal de Montpellier depuis nombre d'années, il est nommé, le 8 février 1871, représentant à l'Assemblée nationale, par le département de l'Hérault. Il s'y fait bientôt une place. Membre de la commission des forces militaires, il est chargé du rapport sur l'état et le service sanitaire de l'armée, à la cessation des hostilités. Plus tard, membre de la grande commission de l'armée, il rédige au nom de la sous-commission des services administratifs, et dépose sur le bureau de la Chambre, dès 1872, un projet de loi sur la réorganisation du corps et du service de santé militaire. Dans ce projet, conclusion d'un rapport aussi éloquent que démonstratif, mais qui ne fût ni discuté, ni voté, notre éminent collègue posait les bases d'une *autonomie*, que la loi de 1882 a singulièrement modifiée et limitée. Plus logique, Bouisson plaçait sous la direction, sous l'autorité des médecins en chef, tout le personnel concourant à l'exécution du service et des sections d'infirmiers, il faisait des *troupes de santé*, mises en dehors de toute action de l'intendance. A ceux que l'opinion publique fait désormais responsables, parce qu'elle croit en leurs mains la direction et le pouvoir, le rapporteur de l'Assemblée ne refusait pas les moyens d'action. Espérons encore que cette solution, la seule rationnelle, sera quelque jour acceptée.

Mû par une généreuse pensée, l'honorable professeur veut de-

mander à une souscription publique, à des versements volontaires le payement de l'indemnité de guerre à l'Allemagne ; il s'inscrit en tête de la liste pour une somme de dix mille francs. Demander à une nation épuisée une contribution spontanée de cinq milliards, c'était courir à un échec, c'était, surtout, troubler profondément, ruiner, peut-être, un équilibre financier bien difficilement rétabli. Bouisson le comprit, il retira sa proposition.

Comme médecin, comme membre de l'enseignement supérieur, le rôle du doyen de la Faculté de Montpellier à l'Assemblée nationale était tracé d'avance. Il fut à la hauteur de sa tâche. Dès le 11 avril 1871, il soutient énergiquement la proposition, trop générale, peut-être, qu'il avait déposée sur le bureau de la Chambre : « Le ministère de l'instruction publique et des cultes, disait-elle, sera doté à partir de ce jour, de manière à donner ample satisfaction à tous les intérêts intellectuels, moraux et religieux de la France. » De telles dépenses, loin d'être improductives, créent des forces nouvelles et contribuent au développement de la richesse publique.

Après avoir appuyé en 1872 la prise en considération de la proposition Naquet, Bourgeois, etc., tendant à la revision de la loi de l'an XI et à la préparation d'un projet général sur l'exercice de la médecine et de la pharmacie, il combat, l'année suivante, le projet déposé par ses collègues, réclamant pour de telles discussions une époque plus calme, moins troublée par les luttes politiques. Peut-être craignait-il de trouver devant lui cet esprit de méfiance, qui fait, malgré ses efforts et malgré la raison, exclure des commissions administratives, des institutions de bienfaisance les représentants du corps médical, de ses Écoles et de ses Facultés. Plus heureux pour le Conseil supérieur de l'enseignement et pour les Conseils académiques, il obtient qu'un membre de l'Académie de médecine fasse partie des premiers, et que les directeurs des Écoles de pharmacie entrent de droit dans les seconds.

Nous ne dirons pas toutes les demandes que Bouisson fait chaque année en faveur de la Faculté qu'il dirige. Création d'une chaire d'anatomie pathologique et d'histologie; création d'un cours d'histoire de la médecine; allocations pour laboratoires; il lutte pied à pied pour arracher à la commission du budget des subventions toujours plus élevées. Chargé depuis septembre 1873 de l'administration de l'Académie de Montpellier, il est l'opposant le plus acharné à la fondation des nouvelles Facultés que Lyon, Bordeaux, Nantes, Marseille, Toulouse, Lille, réclament à l'envi par la voix de leurs représentants. Qu'on fasse dans l'ouest de la France, dans ce pays déshérité jusqu'ici, un grand centre d'études médicales, il l'admet au besoin. Mais enserrer Montpellier entre Lyon, Marseille, Toulouse, il se refuse à l'accepter. Pourquoi créer de

nouvelles Facultés, quand celles qui existent manquent du nécessaire? Pourquoi augmenter le nombre des médecins, quand déjà beaucoup d'eux traînent une existence difficile? La multiplicité des écoles secondaires n'a pas donné à nos campagnes plus d'officiers de santé; la fondation de Facultés n'accroîtra pas davantage le nombre des docteurs et n'enlèvera pas à Paris les étudiants qu'y attirent les plaisirs de la capitale, bien plus que la facilité du travail. La multiplicité, c'est la concurrence par l'indulgence, la quantité substituée à la qualité, l'abaissement des études et du professorat, d'inutiles dépenses pour l'État et pour les villes elles-mêmes. Lyon, surtout, semblait à Bouisson redoutable, et pour le combattre, il en arrive, bien qu'en hésitant, à appeler à son aide les passions politiques. Il rappelle à l'Assemblée le mot du ministre Guizot répondant à la demande d'une Faculté à Lyon : « Je ne veux pas donner des officiers à l'émeute; » il invoque l'opinion de M. Thiers, il compare les tendances matérialistes de la grande ville à l'esprit spiritualiste qui caractérise l'enseignement médical de Montpellier.

Vains efforts, éloquence inutile; la majorité l'applaudit, mais son contre-projet est définitivement rejeté, et la Chambre vote en troisième délibération la création de Facultés de médecine à Lyon, Bordeaux et Lille, la fondation d'écoles de plein exercice à Nantes, Toulouse et Marseille. Les craintes de Bouisson n'étaient pas sans fondement. Depuis dix ans qu'existent les Facultés nouvelles, la France compte-t-elle un savant, un praticien de plus? Je ne voudrais pas l'affirmer.

Partisan convaincu de la liberté de l'enseignement supérieur, notre éminent confrère ne l'admettait qu'avec de sérieuses garanties. Comment faire une Ecole de médecine si l'on n'a ni hôpitaux, ni laboratoires, ni sujets pour l'anatomie? Toute demande de création doit donc établir la possession de ces éléments nécessaires d'une instruction pratique. Ce n'est pas tout encore. Aucune université libre ne devrait être admise à conférer des grades qu'après douze années d'exercice et après avis du Conseil supérieur de l'instruction publique. L'amendement de Bouisson fut rejeté à la faible majorité de 36 voix sur 666 votants, et l'on put voir un instant fonctionner les jurys mixtes, *ces moitiés de bons jurys*, dont l'existence, fort heureusement pour la justice et pour la science, n'a duré que quelques mois.

Dans les questions politiques, Bouisson vota toujours avec le centre droit. Après le 16 mai 1873, il fut nommé par le ministre Batbie, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, le 7 juin, puis administrateur de l'Académie de Montpellier, le 27 septembre de la même année. Il conserva ces fonctions

jusqu'en 1876, époque où il fut brusquement remplacé sans un mot de remerciements. Après avoir repoussé l'amendement Wallon, il adopta l'ensemble des lois constitutionnelles. Le rôle de l'Assemblée nationale était terminé. Soit besoin de repos, soit crainte d'un échec devant les tendances fort avancées de son pays natal, Bouisson se retira volontairement de la scène politique; il déclina toute candidature nouvelle.

Malgré les déplacements continuels qu'entraînaient ses multiples fonctions, malgré les charges de la députation, le professeur de Montpellier, pendant ces cinq années, donnait au *Dictionnaire encyclopédique* plusieurs articles (Castration, 1874. — Circoncision, Langue, Lèvres, 1876) importants, véritables modèles du genre, par la netteté des idées et l'élégance du style. Plus hardi dans ses préceptes que dans sa pratique, il conseille dans les cancroïdes des lèvres et de la langue les interventions extrêmes, la poursuite de tous les ganglions indurés, car, dit-il avec raison, on n'a rien fait s'il reste encore quelque point suspect à enlever.

Si les années n'avaient pas amené chez Bouisson le désir d'une retraite absolue, l'état de sa santé lui commandait le repos. Membre associé ou correspondant de toutes les sociétés médicales de France, attaché par les mêmes liens à beaucoup d'associations scientifiques étrangères, entouré de l'estime et des sympathies de tous, possesseur d'une fortune noblement acquise, il lui manqua le bonheur de se voir renaître en ses enfants. La reconnaissance lui fit épouser, dans sa jeunesse, une femme plus âgée qui l'avait soigné comme une mère. Veuf, il prit pour nouvelle épouse la fille d'un collègue, agrégé de la Faculté, un de ces chirurgiens distingués dont il savait si bien faire l'éloge, le Dr Bertrand, ancien député à l'Assemblée constituante en 1848, républicain honnête et convaincu. Bouisson trouva, dans cette seconde union, cette communauté de sentiments qui fait le charme de la vie; et celle qui le consola dans ses déboires et l'assista dans ses souffrances le pleure encore aujourd'hui.

De ses premières études, notre collègue avait conservé pour l'histoire, pour les arts, pour la littérature, une prédilection marquée. Bibliophile délicat, causeur aimable, musicien et peintre à l'occasion, il consacrait à ses collections, à ses lectures, parfois à la poésie, les heures qu'il dérobait à ses travaux scientifiques. Rempli de dévouement pour ses malades, l'aménité de son caractère lui avait attaché comme amis ses très nombreux clients. Il avait pris pour sa devise : *Faire bien, s'estimer peu;* il y sut rester fidèle. Dangereusement malade, il poussait encore à l'excès l'amour du travail et la passion de l'étude. Pour se rapprocher de ses livres, il s'était fait transporter à son domaine de Grammont. C'est

là que les crises finales vinrent le terrasser, c'est là qu'il mourut le 20 mai 1884, religieux à sa dernière heure comme il l'avait été toute sa vie.

Bienfaiteur de la Faculté de Montpellier pendant sa longue carrière, il léguait à sa chère École, en même temps qu'une bibliothèque de choix, une somme de cent mille francs pour la fondation de cinq prix annuels en faveur des élèves les plus méritants. Favorisé de la fortune, il n'avait pas oublié les moments difficiles de ses jeunes années. Il savait que le travail ne conduit pas toujours à la richesse, et qu'à côté des heureux de ce monde se cachent bien des misères. Chaque lutte laisse des victimes, chaque combat des blessés.

Savant, mais philosophe aussi, notre éminent collègue se disait, j'en suis sûr, que les travaux vieillissent plus encore que les hommes. Sa longue expérience lui montrait que les incessants progrès de la science jettent rapidement dans l'oubli les recherches les plus méritoires; que le présent, que l'avenir, n'ont guère souci du passé. Éloquence, érudition, savoir, ne comptent qu'un instant. Avec l'homme disparaît bien souvent l'autorité de ses écrits, et de ceux qui eurent leur heure de gloire, parfois les œuvres de bienfaisance, les fondations généreuses, conservent seules le souvenir.

Paris. — Soc. d'Imp. Paul Dupont, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau (Cl.) 105.3.87.